

Deuxièmes rencontres inter - universitaires de l'économie sociale et solidaire

Sur le thème : **Sens et portée de l'économie solidaire**

Du 5 au 7 février 2002 à Lyon

EPARGNE DES FEMMES AU CAMEROUN : EPARGNE INDIVIDUELLE, EPARGNE COLLECTIVE OU EPARGNE SOLIDAIRE ?

Gérard TCHOUASSI*

Contexte d'analyse de l'épargne des femmes au Cameroun

Les analyses et les développements effectués sur la notion d'épargne, sur des thèmes voisins ou intégrant le terme épargne tant dans les pays développés que dans les pays en développement ont fait depuis plusieurs années l'objet de beaucoup d'investigations, de travaux et de recherches. Cependant, ces différentes recherches et investigations n'insistent pas suffisamment et spécifiquement sur l'épargne des femmes. Surtout lorsqu'on prend en compte les formes d'épargne (individuelle ou collective, en monnaie ou sans monnaie), on se rend évidemment compte que toutes ces épargnes, bien que très modestes, permettent à la femme camerounaise de financer des activités génératrices de revenus ou des activités d'utilité sociale.

Dans un pays comme le Cameroun où en termes de population, les femmes représentent 51,8% de la population totale estimée aujourd'hui à un peu plus de quinze millions d'habitants. Bien que constituant le groupe majoritaire, les chiffres du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) de 1995 indiquent que 48% de femmes camerounaises ont une activité économique; 37% ont accès au marché de travail et par secteur économique, 64% de femmes sur le marché de travail se retrouvent dans le secteur agricole, 4% dans le secteur industriel et 32% dans le secteur des services. De par leur proportion, leur rôle et leur place fondamentale dans la société camerounaise, nous pouvons dire qu'elles occupent et ont un rang incontestable et non négligeable dans la conduite des activités économiques du pays.

L'analyse du contexte de cet article et la spécification théorique du terme épargne, bien qu'ayant un contenu très large et ne revêtant pas nécessairement une forme monétaire (Servet, 1995), permettra d'englober toutes les divergences de vues qui pourraient exister quand on entreprend une étude sur les femmes. Analyser l'épargne des femmes camerounaises revient à recentrer la littérature sur le sujet en rapport avec les développements effectués sur la notion d'épargne tant en Occident qu'en Afrique en utilisant le cadre théorique y relatif.

En effet, dans les principes fondamentaux de la théorie classique (Adam Smith) et la théorie néoclassique (Alfred Marshall), l'épargne est ce qui finance l'investissement. Autrement dit, le niveau d'épargne, sur le marché de l'investissement, est déterminé par la confrontation entre la demande d'investissement de la part des entrepreneurs et l'offre d'épargne de la part des ménages épargnants. La ventilation entre la partie du revenu épargné et la partie du revenu consommé est déterminée sur le marché de l'investissement par le taux d'intérêt d'équilibre. Par conséquent, c'est le taux d'intérêt qui joue le rôle fondamental dans le partage entre la quantité de revenu épargné et la quantité de revenu consommé. Plus précisément, l'offre d'épargne est une

* est enseignant à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Yaoundé II, Cameroun.

fonction croissante du taux d'intérêt. L'épargne est aussi un renoncement ou une abstinence à la consommation. Cette conception permet de justifier l'intérêt versé aux épargnants capitalistes pour les sacrifices qu'ils consentent.

Par contre, John Maynard Keynes émet une critique fondamentale sur la fonction d'épargne. Cette critique s'appuie sur les doutes que l'on peut formuler quant à la croissance de la fonction d'épargne. En effet, cette croissance de l'épargne, lorsque le taux d'intérêt augmente, repose sur la non prise en compte de l'effet revenu de stock. Pour lui, la résultante entre cet effet revenu et l'effet substitution est incertaine, ce qui le conduit à penser que le taux d'intérêt joue un rôle mineur dans la détermination du niveau d'épargne.

Selon les développements analytiques effectués par Keynes (1936), il ressort clairement que l'épargne est 'un reliquat' autrement dit 'un résidu'. En effet, l'agent économique rationnel consomme d'abord son revenu et épargne le 'reliquat' c'est-à-dire ce qui lui reste. C'est donc un acte passif et non un acte volontaire d'abstinence ou de renoncement. Ce qui semble confirmer l'habitude d'épargne de l'agent économique occidental. Mais seulement, en Afrique, l'agent économique épargne d'abord et consomme ce qui lui reste. En clair, il ajuste ses dépenses au revenu disponible, donc il se contraint à l'épargne. Par conséquent, l'épargne n'est plus seulement un 'résidu', mais elle est un acte volontaire, forcé, contraignant puis cet acte est aussi coercitif. En plus, le besoin de la contrainte d'épargne est tellement répandu dans les pays en développement, en général et particulièrement en Afrique que souvent, beaucoup de détenteurs potentiels de ressources, financières ou non, préfèrent des taux d'intérêt négatifs, pourvu qu'ils épargnent.

Spécifiquement, les femmes camerounaises qui ouvrent les comptes d'épargne, auprès des intermédiaires financiers formels (banques commerciales, centres de chèques postaux, guichets de poste, etc.) et/ou semi-formels (Caisses d'épargne et de crédit, Caisses décentralisées, Caisses d'épargne rurale ou micro-banques), savent que rien ne les oblige à les approvisionner régulièrement surtout eu égard aux nombreux problèmes économiques, familiaux et amicaux urgents qu'elles doivent résoudre promptement et relativement aux revenus faibles, modestes et précaires dont elles disposent. Pour cette raison, elles se rendent compte que la seule façon d'épargner, de se priver d'une fraction régulière de leur revenu à titre temporaire, d'adopter une habitude d'épargne, c'est d'adhérer au moins à un système financier informel (tontines ou Associations rotatives d'épargne et de crédit (AREC), garde-monnaies, etc.), lequel les soumettrait à une contrainte d'épargne (individuelle ou collective).

En effet, les femmes épargnantes adhèrent au système financier informel dans le but d'atteindre un objectif clair et bien déterminé. Elles voudraient réaliser un projet, financer une activité génératrice de revenus ou une activité d'utilité sociale à la fin du cycle de la tontine, par exemple, sans recourir à un crédit quelconque. Dans ce cas, la tontine les aide à adopter des comportements d'épargne forcés en réalisant des épargnes 'contraignantes' et 'forcées' (Tchouassi, 2000). C'est ainsi qu'il est important de préciser que la participation ou l'adhésion des femmes à plusieurs tontines devrait vérifier la condition selon laquelle leur épargne permanente et périodique soit supérieure à leur taux de mise dans les tontines. Besley et Levenson (1996) ont vérifié empiriquement à Taiwan que la participation dans les tontines croît avec le niveau du revenu et par conséquent avec le niveau d'épargne des intervenants.

Pendant qu'en occident, on raisonne en termes de rentabilité de capitaux ou d'efficacité marginale du capital (Keynes, 1936); en Afrique, on raisonne en termes de contrainte d'épargne. En réalité, les habitudes, les déterminants d'épargne, les variables et les paramètres psychologiques ou sociaux qui commandent la fonction d'épargne, ne sont pas les mêmes en Afrique qu'en occident. En occident, d'après les enseignements de Keynes et des néo-keynésiens,

L'agent économique épargne pour spéculer en bourse, pour prévoir les situations urgentes ou pour effectuer des transactions et des échanges. Or, en Afrique, il n'y a pas de bourses de valeurs dans tous les pays. Le motif de spéculation tombe ainsi et avec lui toute la politique du taux d'intérêt. On constate qu'au Cameroun, les comportements d'épargne des femmes sont de type 'hybride' (Tchouassi, 2000). Cet hybridisme semble être le résultat du croisement de deux comportements : un comportement occidental rationnel puis productif et un comportement africain irrationnel qualifié d'improductif. Autrement dit, les habitudes d'épargne des femmes empruntent des occidentaux, des comportements classique et keynésien et des africains des comportements d'épargne 'coercitifs' et contraignants parfois remis en cause parce que improductifs. Mais seulement, les comportements d'épargne des femmes camerounaises revêtent un caractère monétaire et un caractère non monétaire.

D'après *l'encyclopédie économique* de Douglas Greenwald (1984), l'épargne est le processus par lequel un revenu courant est conservé en vue d'un usage futur et qui aboutit à l'accumulation d'actifs physiques et financiers. En effet, l'épargne est entendue comme étant toute ou partie du produit de l'activité économique d'un agent ne faisant pas l'objet d'une consommation immédiate, instantanée, mais mise en réserve aux fins de consommation ou d'investissements différés. Cette définition de l'épargne englobe, dans ce sens, tous les excédents de l'activité de production sur la consommation, qu'ils soient monétaires ou en nature.

Pour analyser l'épargne des femmes au Cameroun, il est *a priori* important à partir d'une hypothèse fondamentale sur leur niveau de revenus de se poser quelques questions de recherche. Etant donné le revenu faible, modeste, instable et précaire des femmes existent-ils chez les femmes camerounaises des possibilités d'épargne? Si oui, sont-elles individuelles et/ou collectives ; monétaires et/ou non monétaires?

L'objectif de cette contribution est de montrer comment l'épargne des femmes camerounaises quelque soit sa forme, individuelle ou collective ; sa nature, monétaire ou non monétaire, contribue à financer leurs activités génératrices de revenus ou d'utilité sociale. En d'autres termes, il s'agit de montrer comment l'épargne des femmes permet de mettre sur pied les bases d'une 'économie solidaire' à travers une approche socio-économique.

Pour pérenniser notre descente sur le terrain et appuyer notre méthodologie, nous avons conçu un questionnaire présenté sous forme de guide d'entretien. Ces entretiens ont été conduits de façon semi-directive au domicile et sur le lieu de travail des femmes. C'est ainsi qu'ils ont permis de mettre en exergue, outre des informations permettant de saisir l'identité des femmes, mais un point principal sur leurs différentes possibilités d'épargne.

Le reste de cette contribution s'organise de la manière suivante. Nous commençons d'abord par analyser l'épargne individuelle et l'épargne collective des femmes en monnaie. Ensuite, nous ressortons la place de l'épargne individuelle et de l'épargne collective des femmes camerounaises en nature avant de replacer l'importance de l'épargne solidaire dans le contexte camerounais.

Epargne individuelle et épargne collective des femmes en monnaie

L'épargne individuelle et collective monétaires concernent les formes d'épargne qui utilisent pour leurs différents mouvements ou transactions et comme supports d'épargne, la monnaie ou les instruments monétaires et financiers modernes. Il s'agit, en fait, de l'utilisation des instruments courants de paiement que sont les pièces, les billets de banque, les chèques, les livrets d'épargne, les mandats, les cartes de crédit, la monétique, etc. qui ont cours dans le pays. On peut aussi, avec l'avènement du 'village planétaire', faire allusion à la monnaie automatique

sur internet aujourd'hui en préparation dans certains pays occidentaux et en cours d'intégration dans d'autres. Cette forme de monnaie est communément appelée 'cybermonnaie'. Elle permet d'effectuer virtuellement les ventes, les achats et les livraisons aux endroits souhaités accompagnés de règlements ou de paiements. Les opérations économiques, monétaires et financières s'effectuent sans contact physique entre les vendeurs, les acheteurs et les institutions bancaires. Les différentes possibilités, formes et modes d'épargne qui utilisent ces instruments monétaires sont diverses (épargne par thésaurisation, épargne aux proches, épargne associative/collective et épargne institutionnelle).

D'abord, l'épargne par thésaurisation est une possibilité d'épargne qui consiste à conserver par dévers soi, dans un coin de la maison, sous les oreillers, sous le matelas, dans des boîtes, des bouteilles, des canaris, etc. toutes ou une partie de ses 'économies'. Or, les femmes bien qu'étant exclues des circuits financiers formels de dépôts de leurs épargnes parce que très faibles, modestes et précaires, sont habituées à nouer sur leur foulard, sur leur pagne, autour de leur rein des pièces et billets de banques. Ces possibilités d'épargne sont généralement observables chez les femmes commerçantes, les vendeuses à la sauvette, les *bayam sellam*, les ménagères, etc. qui manipulent quotidiennement de petites sommes d'argent. Ce qui montre que de multiples modes de thésaurisation ont un rapport direct avec le corps de l'épargnante (Tchouassi, 2001b). Aussi avons-nous rencontré, lors de nos investigations, des femmes, en ville et dans les zones rurales, qui gardent leurs épargnes dans leur soutien gorge ou dans une culotte confectionnée à cet effet pour maintenir un contact direct avec l'argent.

La thésaurisation, bien qu'étant une forme individuelle d'épargne, constitue une possibilité que l'on observe le plus souvent chez les femmes camerounaises tant en ville que dans les zones rurales. En effet, la 'banque' (ou *mbang*, mot utilisé par les Bamiléké pour désigner 'banque' en analogie avec le mot anglais 'bank') représente pour elles une sorte de coffre (en analogie avec les coffres forts utilisés dans les banques) condamné qui décrit les 'tirelires'. Ces 'tirelires' peuvent prendre la forme de boîte en bois ou en fer munie d'une fente supérieure, de bouteilles ou de canaris enfouis dans le sol, dans un coin sec et tenu secret de la maison. Cette manière d'épargner qui répond au motif de précaution, permet de parer aux 'coups durs', aux dépenses urgentes, imprévues et de préparer les grandes fêtes. Cette épargne par thésaurisation s'expose à tous les dangers et risques : vol, incendies, destructions naturelles, etc. Evidemment, le retour aux guichets de la Banque centrale des billets en état de décomposition, mutilés ou abîmés en partie constitue un indicateur de l'utilisation de certains de ces modes de thésaurisation. Nous avons, lors de notre investigation, rencontré les agents de change du bureau national de changement des billets mutilés qui nous ont confirmé l'utilisation de cette pratique par les épargnants et épargnantes camerounais.

Ensuite, en zone urbaine comme en zones rurales, nous avons rencontré une forme d'épargne très utilisée par les femmes. En effet, elles ont l'habitude de confier une partie sinon toutes leurs 'économies' aux amis, aux parents (frères, sœurs, oncles, tantes, etc.) et aux 'boutiquiers' du quartier ou du village qui jouent parfois le rôle de garde-monnaies; et à qui elles ont des liens de proximité et de confiance totale. Le fait d'utiliser les proches parents et amis comme garde-monnaies constitue une très vieille tradition que les femmes ont su conserver jusqu'à nos jours. Cette idée nous a été confirmée par plusieurs femmes exerçant des activités génératrices de revenus rencontrées pendant nos investigations. Elles précisent bien qu'elles aient l'habitude de mettre de côté et quotidiennement de petites sommes d'argent qu'elles remettent tous les mois à leurs frères qui en assurent la garde dans le but de prévoir les mauvais jours (Tchouassi, 2000) et les situations urgentes.

En fait, la culture, les mœurs et les usages de certaines régions du Cameroun encouragent

cette possibilité et cette pratique d'épargne. D'autant plus qu'elles permettent de développer des réseaux de confiance, de convivialité et de confiance. Ce qui semble être indispensable pour l'insertion des femmes dans la gestion des activités économiques et d'utilité sociale et pour le maintien de la cohésion sociale.

En outre, les 'boutiquiers' des quartiers ou des villages constituent pour les femmes camerounaises, tant en milieu urbain qu'en zone rurale, un maillon important du système financier. En effet, les femmes déposent régulièrement chez les 'boutiquiers' des petites sommes d'argent pour avancer les petits achats quotidiens (pains, sucres, lait, etc.) nécessaires pour l'alimentation des enfants. Ces sommes déposées à l'avance auprès des 'boutiquiers' sont, en fait, considérées comme des dépenses effectives. C'est aussi aux 'boutiquiers' du quartier que les femmes déposent tous les jours ou mensuellement une partie de leur épargne.

Aussi, on peut signaler que les femmes camerounaises utilisaient pendant les années 1960 et 1970 le réseau des églises chrétiennes pour garder leurs épargnes et sécuriser dans ce sens leurs dépôts. En effet, tous les jours du culte les femmes, surtout de l'ancienne province du Centre-Sud du Cameroun, déposaient auprès du prêtre ou du pasteur en charge de la paroisse leurs épargnes quotidiennes en monnaie. La caisse d'épargne populaire de Yaoundé (CEPY) a vu le jour sur l'instigation des hommes d'église qui ne voulaient plus prendre le risque de garder pendant longtemps l'épargne des chrétiens dans leurs paroisses.

Toutes ces possibilités et pratiques d'épargne des femmes jouent un rôle très important dans la société camerounaise et constituent une matérialisation de l' 'épargne de proximité' (que les anglais appelle *'love money'*) nécessaire pour la création ou le lancement des activités génératrices de revenus ou d'utilité sociale. Cependant, toutes ces possibilités d'épargne analysées sont considérées comme des formes individuelles d'épargne. Mais, il existe d'autres formes d'épargnes que nous avons observées dans des associations rotatives d'épargne et de crédit (AREC) appelées communément 'tontines' ou *djanggi* dont l'épargne mobilisée est une épargne tontinière, collective ou associative.

Comme pratiques d'épargne couramment fondées et utilisées en majorité par les femmes, les tontines sont considérées comme un système de cotisation que se donne un groupe de femmes pour s'obliger ou se contraindre de façon collective ou associative à épargner en vue de bénéficier à tour de rôle une somme importante d'argent. En effet, on retrouve ici des variantes originales de tontines qui reflètent des possibilités et des modes d'épargne bien particuliers des femmes camerounaises. Il ne s'agit pas de variantes fondées sur des critères objectifs d'épargne, mais des variantes basées sur des critères subjectifs dans la mesure où toutes les femmes qui adhèrent à la grande tontine ou s'inscrivent au 'grand cahier' ne sont pas toutes impliquées dans ces variantes ou 'petits cahiers'. Il est important de souligner que dans presque toutes les tontines de femmes au Cameroun, il existe un seul 'grand cahier' qui reçoit les gros lots et qui en distribue la cagnotte principale. Parallèlement, plusieurs 'petits cahiers' peuvent s'ouvrir pour recevoir ainsi de petites sommes d'argent constituant des petits lots.

En plus, il ne s'agit pas de variantes individuelles où chacune des femmes recherche son intérêt personnel, mais de variantes collectives ou associatives qui s'enracinent dans la solidarité et la convivialité vécues depuis de longues dates au sein d'un même groupe ou d'une même communauté. Les tontines de femmes, quoique personnalisées à l'extrême, avec beaucoup de variantes et avec plusieurs caisses ou fonds (épargne simple, épargne secours, épargne solidarité, épargne scolaire, etc.), s'inscrivent aujourd'hui dans des circuits informels d'épargne biens connus au sein desquels la monnaie circule rapidement en faisant naître de petites créances et de petites dettes. Ces créances et ces dettes qui s'accumulent très faiblement, étant donné leurs faibles montants, évoluent d'une façon assez originale pendant toute la durée de vie du cycle de

la tontine.

L'épargne associative ou collective désigne ainsi toutes ces formes d'épargne que l'on retrouve au sein des associations et dont le fonctionnement n'est pas rotatif. La principale caractéristique de ces formes d'épargne est qu'elles fonctionnent suivant un cycle le plus souvent annuel. L'épargne simple est un des produits financiers de la tontine des femmes qui fonctionne comme un compte d'épargne bancaire ordinaire qui s'ouvre en janvier et se ferme en décembre par la distribution du produit de l'épargne (fonds placés et intérêts). Le produit de cette épargne sert généralement à acheter des biens de consommation durables, à faire des investissements ou à financer la création d'une activité génératrice de revenus. L'épargne scolaire dont le cycle correspond à une année scolaire, début des dépôts en octobre et remboursements en septembre, fonctionne sur les mêmes principes que l'épargne simple. Son produit (épargne nominal et intérêts rapportés) permet aux femmes de contribuer au paiement des frais de scolarité et à l'achat des fournitures scolaires des enfants. Les autres formes d'épargne (secours et solidarité) permettent de venir en aide aux femmes en cas de difficultés et d'événements heureux (mariages, naissances, baptêmes, etc.) ou malheureux (décès, obsèques, funérailles).

De façon spécifique et compte tenu de toutes les variantes existantes, les versements et les dépôts s'effectuent pendant les séances de réunion. Les épargnes collectées sont placées soit dans un compte ouvert auprès des institutions financières formelles, soit auprès des agents à besoin de financement moyennant des intérêts. Les retraits sont interdits aux épargnantes au milieu du cycle d'épargne et en dehors des séances de réunion. Elles se distinguent de l'épargne directe dans les tontines principales ('grands cahiers') dont la contribution à la cagnotte est obligatoire, contraignante et dont la levée des fonds se fait de façon rotative.

Par ailleurs, l'organisation de la tontine permet aussi aux femmes camerounaises de mutualiser les pertes et les conséquences de l'incertitude et les risques. En effet, les femmes s'entendent pour qu'en cas de situations défavorables ou de 'coups durs' touchant l'une d'entre elles que les autres puissent la soutenir en lui venant en aide tant morale, matérielle que financière. Face aux multiples aléas et risques qui peuvent affecter les femmes ou leurs activités, la tontine des femmes fonctionne comme une caisse de prévoyance qui offre à chacune d'entre elles une relative sécurité sociale. En effet, les tontines des femmes, non seulement, s'organisent face aux défaillances du système de prévoyance et de sécurité sociales initié par les pouvoirs publics, mais elles font preuve d'innovations fructueuses en la matière. A côté de la formule classique et courante d'indemnisation en cas de sinistre, d'aléas, de pertes, de risques, etc., il existe une floraison de formules de gestion plus conséquentes de la caisse de secours implantée dans les tontines de femmes. Celles-ci associent dans la couverture de certains risques et sinistres et dans le but de les mutualiser soit des médecins, soit des institutions financières bancaires, soit des compagnies d'assurance ou de réassurance (Tchamanbé, 1999). L'épargne constituée à travers cette tontine n'est pas seulement monétaire, elle est aussi immatérielle et sociale. Ce qui permet à la femme de constituer non seulement son capital financier mais aussi son capital social, son capital confiance.

En outre, cette immatérialité se manifeste par la réputation, la confiance, la disponibilité, la convivialité et la solidarité des autres femmes membres de la tontine. Bien qu'étant habituées à épargner de petites sommes d'argent dans des institutions financières semi-formelles et informelles, quelques femmes rencontrées pendant nos investigations sur le terrain ont accepté avoir ouvert, grâce à l'épargne collective ou associative dans les tontines, au moins leur premier compte d'épargne à la caisse d'épargne postale ou dans une banque commerciale. En effet, la caisse d'épargne postale est une institution financière publique placée sous l'autorité et le contrôle direct du Ministère en charge des Postes et Télécommunications. Elle est sans doute

l'une des plus anciennes structures de collecte de l'épargne au Cameroun. Sa création remonte à 1939 et elle s'appuie sur le réseau des bureaux de poste. Chaque bureau de poste constitue en même temps un guichet de caisse d'épargne postale.

C'est la raison pour laquelle les guichets de caisse d'épargne postale sont bien implantés en zone rurale et en zone urbaine. Ces guichets fonctionnent sur un système de livret d'épargne associé à l'ouverture des comptes d'épargne. L'ouverture du compte est soumise à un versement initial d'une somme au moins égale à deux euros¹. Cette somme minimale semble être un facteur d'inclusion et d'intégration des femmes ayant des revenus faibles, modestes et précaires dans le circuit financier. Pour cela et reconnaissant l'existence du réseau des caisses d'épargne postale, elles ne devraient pas se sentir exclues du système financier. Chaque épargnante est libre de choisir la fréquence des versements de son épargne dans son livret ou dans son compte d'épargne.

Finalement, les banques commerciales, quant à elles, offrent au public une grande diversité de produits financiers (les produits d'épargne, les produits d'épargne-crédit, les produits d'épargne-investissement, produits d'épargne-assurance, les produits d'épargne-retraite, les cartes de crédits, les télé cash, les flash-cash, etc.). Mais, pour ce qui est des produits d'épargne, les femmes y pratiquent essentiellement l'ouverture des comptes d'épargne. Le montant minimum d'ouverture des comptes d'épargne dans les banques commerciales camerounaises bien que variant d'une institution à une autre (au dessus de soixante euros) n'est pas très attrayant pour les femmes dont les revenus sont faibles, modestes et précaires. Ces comptes d'épargne attirent beaucoup plus les femmes entrepreneurs (commerçantes de gros et de détail, prestataires de services, etc.) qui manipulent de fortes sommes d'argent et dont les choix peuvent être portés sur les comptes d'épargne simples ou bloqués, à court ou à moyen terme.

En outre, le réseau des banques commerciales ne couvre au Cameroun que quelques zones urbaines. Les femmes habitant les zones urbaines non couvertes par le réseau bancaire et les zones rurales sont exclues de la pratique de l'épargne institutionnelle. Cette non couverture de tout le territoire national par les institutions financières bancaires ou non entraîne l'utilisation d'autres possibilités d'épargne monétaire spécifiques, non productives, non habituelles, non utilisées (de nos jours ailleurs) et observées chez les femmes camerounaises.

Cependant, les investigations de terrains indiquent aussi que malgré l'intégration de ces possibilités d'épargne monétaire dans leurs modes de vie, leurs modes de répartition et de mise en réserve d'une partie de leurs revenus faibles, modestes et précaires ; les femmes camerounaises ont en plus adopté des formes d'épargnes en nature, individuelles ou collectives.

Epargne individuelle et épargne collective des femmes en nature

Les possibilités d'épargne en nature désignent toutes les formes de mise en réserve d'une partie des revenus n'intégrant pas directement les instruments monétaires modernes. Pour toutes ces possibilités d'épargne, la valeur du bien ainsi épargner n'est pas directement exprimée en unités monétaires. Afin de bien éclaircir les différentes possibilités de mise en réserve sans monnaie d'une partie des revenus des femmes camerounaises, nous distinguerons les formes ou modes d'épargne dont les transactions sont effectuées directement en nature et les modes d'épargne dont les biens sont mis en réserve sous forme d'investissement.

Nous avons lors de nos investigations de terrain constaté que les femmes épargnaient et depuis très longtemps en nature à travers des associations de personnes qui se mettent ensemble à

¹ 1 euro = 655,9570F CFA.

tour de rôle et au profit de chaque membre pour réaliser des tâches précises (travaux champêtres, rites funéraires, organisation des baptêmes et des mariages, etc.). Selon le mode de regroupements des familles, des voisins ou des amies sous forme de tontine de travail, de tontine de céréales, de tontine de marmites, de tontine de troc, etc., nous pouvons distinguer différents supports d'épargne : épargne-travail, épargne-céréales, épargne-marmites, etc.

D'abord, la tontine de travail est une forme d'entraide et d'échange de services qui permettent d'épargner des rétributions de main d'œuvre pendant les périodes de grands travaux agricoles (défrichage, sarclage, labourage, etc.), de cueillette de produits vivriers ou d'exportation, de construction de maison, de grenier, de route, de puit, etc. Cette catégorie de tontine pratiquée généralement dans les zones rurales, agricoles, et rarement en ville (sauf construction de maison) utilise le facteur de production travail comme apport des différents membres. Le principe de fonctionnement de ces tontines de travail est presque le même que dans les autres formes. Chaque membre du groupe peut selon ses besoins en main d'œuvre recevoir la tontine. Mais, seulement, un même membre ne peut être entraidé deux fois avant le bouclage du cycle. L' 'épargne-travail' dégagée ici par cycle et par chaque membre est non monétaire. L'utilisation de la force de travail comme contribution dans l'organisation de la récolte des produits d'exportation et vivriers donne l'occasion aux femmes de constituer une autre forme de tontine.

Ensuite, la tontine de céréales a généralement lieu après la récolte des céréales (maïs, mil, riz, etc.). Mais, on rencontre plusieurs séances de tontines de céréales par an à la demande de l'un des membres, en particulier, celui qui désire être bénéficiaire. Le produit de cette tontine permet généralement d'organiser une fête dans la belle-famille de la femme bénéficiaire ou d'organiser le mariage de sa fille ou de son fils. L'épargne-céréales constituée ici est une épargne collective qui est souvent collectée au niveau rural et gardée dans des greniers collectifs ou pré-coopératifs. Cette épargne dans les greniers associatifs ou individuels peut aussi être rencontrée dans des familles vivant dans des zones rurales. Ces greniers assurent les temps de soudure et empêchent les femmes de faire recours en cas de besoins urgents aux commerçants ou aux usuriers.

Toutes ces pratiques bien qu'étant très anciennes et relevant du patrimoine culturel de certaines localités camerounaises, continuent de fonctionner normalement de nos jours malgré la forte monétisation des transactions et des échanges. Dans tous les cas, l'épargne en nature pourrait se traduire par une série de dons individuels ou collectifs notamment lors des transferts dotaux, des mariages, des cadeaux faits lors des rites funéraires, des naissances, des baptêmes, etc. qui sont des créances dans la mesure où les dons reçus supposent les contre-dons ultérieurs. Les dons et contre-dons sont généralement faits en nature, mais peuvent aussi être monétarisés. Coutumièrement, les femmes camerounaises ont des réactions et des possibilités de thésaurisation en nature. Les matières précieuses, les bijoux qu'elles achètent ou qu'on leurs offre, bien qu'ayant une fonction ostentatoire, constituent pour elles des moyens et des occasions d'épargne à ne pas négliger. Ces épargnes contribuent au renforcement ou à l'accroissement du patrimoine et de la fortune des femmes. Car certaines femmes créatrices d'entreprises ou d'activités génératrices de revenus ont indiqué que pour le financement de leurs premières activités, elles ont fait recours à cette épargne. Ces matières précieuses et ces bijoux sont, pour cette fin, soit revendues et reconverties en liquidité; soit utilisées comme garanties dans les opérations de crédit.

Enfin, tous ces biens mis en réserves et facilement transformables constituent une forme d'investissement. L'épargne-investissement issue de cette opération permet la sécurisation d'une réserve en nature qui peut être reconvertie à tout moment en liquidité. En effet, les biens mis en réserve possèdent quelques caractéristiques essentielles. Ils ne sont pas susceptibles de se

détériorer dans le temps, même si leur encombrement pourrait être plus ou moins établi. En d'autres termes, ces biens doivent constituer des réserves de valeurs même si le facteur risque doit être pris en compte. Ils doivent avoir la capacité, en cas de nécessité, de besoins urgents et pressants, d'être convertis en liquidité financière. Très souvent, les épargnantes sont amenées à intégrer ces différentes caractéristiques des biens mis en réserve dans leurs décisions plus ou moins risquées et très délicates d'épargne-investissement.

Ainsi, l'épargne réalisée sous forme d'épargne-investissement pourrait être concrétisée par l'achat d'une parcelle de terrain, la construction d'une maison, l'achat de bétail (moutons, chèvres, porcs), de volailles, des tenues traditionnelles, de réserves alimentaires, etc. En milieu rural le bétail constitue un support d'épargne en nature le plus utilisé. En effet, pendant nos descentes sur le terrain nous avons remarqué qu'en zone rurale ces pratiques et ces possibilités d'épargne existent vraiment. Les femmes rencontrées nous disent qu'elles élèvent derrière leur maison ou dans leur concession soit des volailles, soit des chèvres, des porcs ou des moutons dans le but d'une éventuelle revente pendant les périodes de 'difficultés financières', de rentrée scolaire ou de fêtes.

L'achat des produits alimentaires, la mise en réserve des biens de consommation ou la culture des vivres en prévision de consommations futures constituent pour les femmes un mode de couverture de risque d'accroissement des prix (Servet, 1990), de rupture d'approvisionnement, de disette ou de catastrophes naturelles. L'épargne en nature, bien qu'étant constituée pour des motifs de précaution, pourrait également être comprise dans une situation utilisant largement des moyens modernes de paiement comme une forme de spéculation. Pourrait-elle être considérée comme une épargne solidaire ?

Epargne solidaire

Les possibilités d'épargne individuelle ou collective en nature ou en monnaie des femmes camerounaises permettent d'envisager ce qui est déjà appelé ailleurs 'épargne solidaire'. Or, l'épargne solidaire désigne la fraction du revenu ou de la production des agents économiques qui est d'abord une épargne. Car il s'agit bien d'une partie du revenu, d'une somme d'argent, d'une partie de la production mise de côté, confiée ou non à un autre agent dont l'épargnant ou l'épargnante reste dans tous les cas propriétaire. A tout moment, l'épargnante peut entrer en possession de son épargne. Ensuite cette épargne doit être solidaire. En effet, elle est solidaire parce que cotisée par les membres de la communauté et elle constitue ainsi une épargne orientée vers le financement des activités d'utilité sociale. Ces activités ne sont pas généralement financées par le marché (banques et autres institutions financières formelles). Car elle présente, le plus souvent, une rentabilité financière et une liquidité moindres ainsi qu'un risque accru par rapport à une structure entrepreneuriale classique (une entreprise) qui épargne ou qui s'endette auprès des structures institutionnelles et financières.

Ayant bien montré qu'il existe chez les femmes camerounaises, en dépit de la faiblesse et de la précarité de leur production et de leur revenu, des possibilités d'épargne, en nature ou en monnaie ; et identifié les différents circuits financiers dans lesquels transitent cette épargne, nous pouvons dire qu'elle contribue au lancement, à la création ou au financement des activités d'utilité sociale. Les activités d'utilité sociale sont définies comme des activités de nature économique ou sociale, génératrices de revenus. Quels que soient leurs statuts juridique et fiscale elles répondent à un certain nombre de critères ou de caractéristiques.

D'abord, les activités génératrices de revenus sont très souvent de petites tailles. Elles se traduisent sur le plan entrepreneurial par différents indicateurs comme le stade de développement

(entreprise en création, en lancement, en développement, etc.), le régime fiscal (petite ou micro entreprise, régime de base, réel, simplifié ou impôt libératoire), la taille du capital (parfois au dessus ou au dessous de 120 euros), le nombre de salariés (strictement inférieur à 5), etc.

Ensuite, les activités d'utilité sociale doivent avoir un caractère insérant. En d'autres termes, elles doivent remplir plusieurs critères liés à l'insertion économique, financier et social telle la création de l'emploi des porteurs de projets ou des créateurs de micro entreprises (auto emplois).

Enfin, ces activités doivent avoir un caractère socialement responsable. C'est-à-dire, elles doivent appartenir à l'économie sociale (associations, ONG, coopératives, mutuelles etc.) ou aux domaines de la culture, de l'éducation, des arts etc. et s'inscrire dans une perspective de développement durable.

Toutes ces activités génératrices de revenus se caractérisent par leur fréquente difficulté à trouver auprès des institutions financières classiques des prêts, mais aussi et surtout, les fonds ou quasi-fonds propres qui correspondent à leurs besoins. La rentabilité des activités d'utilité sociale est, le plus souvent, très faible. Les circuits de financement (épargne projet ou épargne investissement) sont trop réduits et très petits. Les lignes de financement trop petites ouvertes par les structures financières classiques ne peuvent pas couvrir les frais d'ouverture, d'étude et d'accompagnement spécifique du projet. Toutes ces caractéristiques font des promotrices des activités génératrices de revenus des clientes peu attractives pour les intervenants financiers classiques qui, du coup, s'en désintéressent. C'est pour pallier ce manque de financement que l'épargne solidaire devrait être encouragée, mobilisée et canalisée vers des circuits financiers solidaires.

En somme, nous avons montré dans cette contribution que pour mobiliser les ressources (financière, matérielle et humaine), les femmes camerounaises recourent à des formes d'épargne 'monétique' ou non, diverse dans ses modes de collecte, de mobilisation, dans ses mobiles, ses pratiques et ses supports. L'approche socioéconomique nous a permis d'identifier les différents supports et les diverses possibilités dont l'épargne est générée, mobilisée et collectée. L'analyse de ces pratiques informelles révèle qu'elles s'appuient sur des paradigmes complètement différents de ceux des théories économiques classiques, néoclassiques et keynésiens. En effet, l'épargne n'est pas un 'résidu' que l'on fructifie mais une contrainte qu'impose un revenu faible et aléatoire qui permet de parer aux dépenses urgentes. Néanmoins l'épargne pratiquée par les femmes camerounaises présente une forme 'hybride' où se mêlent à la fois spéculation, précaution et contrainte.

En Europe comme en Afrique et particulièrement au Cameroun, l'épargne solidaire constitue un outil, un instrument d'avenir pouvant permettre la réduction des écarts et de favoriser l'insertion. En effet, elle met en évidence au Cameroun plusieurs formules d'épargne (associatives, collectives, individuelles) en monnaie ou en nature toutes liées à un contexte de pauvreté. Elle devrait, dans tous les cas, être adaptée à la nouvelle politique économique et à la nouvelle révolution industrielle de délocalisation et de décentralisation de l'organisation de la production et des services. Elle est aussi un instrument qui permet aux dépendants (les exclus, les pauvres et les minorités) d'espérer et de se projeter dans l'avenir.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Adams D. et Tankou M., (1995), “Sophisticated rotating saving and credit associations in Cameroon”, in *African Review of Money, Finance and Banking*, Supplementary issue of *Saving and Development*, vol XIX, n° 1-2, pp. 81-92.
- Bekolo-Ebé B., (1989), “Le système des tontines. Liquidité, intermédiation et comportement d'épargne dans les tontines”, in *Revue d'Economie Politique*, juillet/août, pp.616-638.
- Besley T. et Levenson A. R.,(1996), “The anatomy of an informal financial market : ROSCA participation in Taiwan”, in *Journal of Development Economics*, vol.51, pp. 45-68.
- Dupuy C., (1990), “Les comportements d'épargne dans la société africaine : études sénégalaises”, in Lelart Michel, (sous la direction de), *La tontine*, AUPELF-UREF, John Libbey Eurotext, Paris, pp.31-51.
- Eboué C., (1988), “Les logiques financières des comportements d'épargne informelle des femmes en Afrique”, in *Epargne sans Frontière*, n°10, février, pp.6-9.
- Foko E., (1997), “Les pratiques d'épargne en milieu rural dans l'Ouest Cameroun : Résultat d'une enquête de terrain”, *Document de Recherche*, Centre A & L Walras, Université Lumière - Lyon 2, 20p.
- Fouda Owoundi, (1987), Evolution du système financier et pratique informelles d'épargne et de prêt en Afrique centrale, Thèse de 3ème cycle, Université - Lumière Lyon 2, 306p.
- Greenwald D., (1984), *L'encyclopédie économique*, Economica, Paris.
- Kankwenda M., Grégoire L.-J., Legros H. et Ouédraogo H., (1999), *La lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne*, (document préparé et publié par le PNUD), Economica, Paris, 473p.
- Keynes J.M., (1936), *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Paris, Payot, traduit de l'anglais par Jean de Largentaye, 1985, 383p.
- Servet J.-M., (1990), “Représentations de la monnaie et des support d'épargne et limites de la mobilisation de l'épargne informelle en Afrique noire”, in Hénault G. et R. M'rabet (sous la direction de), *L'entrepreneuriat en Afrique Francophone : culture, financement et développement*, AUPELF-UREF, John Libbey Eurotext, Paris, pp.87-96.
- Servet J.-M., (1995), (sous la direction de), *Epargne et liens sociaux. Etudes comparées d'informalités financières*, collection “Cahiers Finance Confiance”, Paris, 306p.
- Servet J.-M., (1996), “Mobiles d'épargne et différents types d'épargnants, approche socio-économique dans le contexte de l'Afrique Subsaharienne”, in *Annales d'économie marocaine*, n°17, pp.51-58.
- Servet J.-M. et D. Vallat, (2001), (sous la direction de), *Exclusion et liens financiers*, Rapport du Centre Walras 2001, Economica, Paris, 437p.
- Tchamanbé N. L., (1999), “La finance informelle et la prévoyance sociale au Cameroun”, in Lelart Michel, (sous la direction de), *Finance informelle et financement du développement*, PMA/AUPELF, pp. 83-99.
- Tchouassi G., (2000), “Les comportements d'épargne des femmes au Cameroun : Une analyse à partir de leurs récits de vie”, in *African Review of Money, Finance and Banking*, Supplementary issue of *Saving and Development* 2000, pp. 117-133.
- Tchouassi G., (2001a), “Les comportements d'épargne des femmes au Cameroun”, in *Les Cahiers de l'ERGE*, Equipe de Recherche en Gestion des Entreprises, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université de Sfax (Tunisie), n° 8, pp. 25-37.
- Tchouassi G., (2001b), “Usage de l'argent et développement de nouvelles attitudes en Afrique Subsaharienne : un essai d'explication”, in *African Review of Money, Finance and Banking*, Supplementary issue of *Saving and Development*.